

**Trop c'est trop ! Pour dire non à l'austérité mobilisons-nous le 29 février**

Après la réforme des retraites de 2010 et les deux plans d'austérité de 2011, le gouvernement aggrave la situation des salariés, des retraités et des privés d'emploi par l'augmentation de la TVA, l'impôt le plus inégalitaire qui soit.

Cette augmentation viendrait compenser des baisses de cotisations patronales, partie du salaire mise en commun par les salariés pour leur protection sociale et versée directement par les entreprises. C'est une des déclinaisons françaises de la décision du Conseil européen de s'engager vers un traité de renforcement de la « discipline budgétaire » des États !

Le 21 février, l'Assemblée Nationale doit examiner « le mécanisme européen de stabilité (MES) » qui imposera aux états voulant s'y approvisionner des taux d'intérêt élevés, définis par les marchés et des conditions drastiques en matière sociale et budgétaire, un avant gout des 1<sup>er</sup> et 2 mars, où les dirigeants des pays européens ont prévu de se réunir à Bruxelles pour ratifier un traité de discipline budgétaire.

Trop, c'est trop ! Face à cette situation, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février, veille du prochain conseil européen. CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA font la déclaration commune de leur engagement à mobiliser les salariés partout en France. La CGT appelle à des grèves, rassemblements et manifestations pour que le travail, la justice, et la cohésion sociale soient au centre des priorités politiques.

**Branche Poste****Les actionnaires attendent ...**

L'ARCEP vient d'autoriser La Poste à pratiquer une hausse tarifaire de 1,5% en 2012.

Si cette décision devait être mise en œuvre, on assisterait à la 6<sup>ème</sup> augmentation depuis la Loi de déréglementation des activités postale de 2005 avec un rythme d'augmentation des tarifs postaux qui devient annuel et qui pèse essentiellement sur les particuliers, car La Poste s'est engagée à ne pas augmenter ses prix pour les entreprises (envois affranchis par machine).

Alors que son résultat d'exploitation devrait se situer entre 640 et 650 millions d'euros, l'avenir de La Poste n'est pas dans la recherche de dividendes à distribuer aux actionnaires, mais dans la réponse à apporter aux besoins de la population et aux postiers.

**Négociations salariales à Chronopost**

Sur les 35 millions d'euros de résultat pour 2011, la redistribution sous forme d'intéressement et de participation n'a pas dépassé les 6 millions d'euros.

Et si l'on peut donner acte à la direction d'avoir réinstauré les RTT pour les nouveaux embauchés, on est loin de la règle des 3 tiers (salariés/investissement/actionnaires).

C'est pourquoi la CGT revendique une augmentation générale des salaires de 80 euros mensuels, un minima d'embauche à 1700 euros bruts, une prime pour le travail du samedi et la reconnaissance du tutorat.

La CGT demande également un plan d'embauche correspondant à l'activité, l'amélioration des parcours professionnels et des mesures immédiates concernant les conditions de travail.

La perspective de la journée d'action du 29 février doit donner l'occasion aux salariés de Chronopost de faire entendre leurs revendications.

**Branche Télécoms****15 ans de libéralisation des télécoms**

Un économiste déclarait : « *Ce que veut un usager pour un service, ce n'est pas la concurrence, c'est que ça marche !* »

Enfin, qu'est-ce qui a bien marché depuis la mise en place de la libéralisation du secteur ?

De 2004 à 2010 France Telecom a versé plus de 25 milliards d'euros aux actionnaires. Les autres opérateurs autour de 6 milliards d'euros (entre 2007 et 2010) !

Aujourd'hui avec des marges de 25 à 30% tout le monde veut devenir opérateur de téléphone.

Mais d'un point de vue social, ce sont 48 000 emplois qui ont été perdus tous opérateurs confondus de 1993 à 2010.

France Telecom a supprimé à lui seul dans la même période plus de 89 771 emplois et a connu en 2008-2009 une crise sociale sans précédent.

**La concurrence ne veut pas dire vivre mieux !**

**Un top pas vraiment top !**

France Télécom vient de se voir décerner le label Top Employeur 2012 en France, avec un prix spécial pour sa politique de rémunération (sic).

CRF Institute, l'organisme certifiant, insiste sur une politique de rémunération mettant en avant le « partage de la valeur » pour tous (re sic), avec l'épargne salariale, l'intéressement, la participation et les plans d'attributions gratuites d'actions.

Dans la réalité ce label vient récompenser une entreprise qui a choisi de privilégier les parts variables des rémunérations au détriment des salaires. Nul doute que l'orientation libérale de cet organisme y est pour beaucoup.

Pour les salariés, de la rémunération variable et pour les actionnaires une rémunération fixe (dividendes), voilà la réalité ! et au final : une part des rémunérations dans la valeur ajoutée créée par le travail qui baisse tandis que la part des dividendes, elle, a triplé de 2004 à 2010.

## Échos

### Des comités d'entreprises à la botte !

Les organisations syndicales CGT, CFDT et CFE-CGC dans un communiqué commun du 24 janvier se sont clairement prononcées pour le principe de transparence des CE par des obligations légales de tenue des comptes, leur publication et leur certification.

Quoi de plus naturel en somme !

Par contre la proposition de Loi sur le financement des CE adoptée par la commission des affaires sociales prévoit des dispositions qui outrepassent les principes de transparence et de publicité et remettent en cause l'indépendance du CE vis-à-vis de l'employeur, avec notamment l'avis de l'entreprise sur les budgets prévisionnels.

Elle favorise l'ingérence des directions dans la gestion du CE, au détriment des acquis sociaux des salariés.

## Cadres

### Valider les années d'études, vite !

La lettre du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) de janvier 2012 est claire «*la génération née en 1970 a validé 30 trimestres à l'âge de 30 ans contre 38 pour celle née en 1950* ». En conséquence pour valider 166 trimestres, il faudrait aller au moins jusqu'à 64 ans ! La CGT propose une redéfinition de «*carrière complète* ».

Elle sera considérée comme complète dès lors qu'elle ne comportera, de 18 à 60 ans, que des périodes de formation, d'activité ou d'inactivité forcée (maladie, invalidité, chômage etc.).

Cette conception de la carrière complète implique la validation des années d'étude comme années de travail, au risque de désespérer la jeunesse et de la dissuader de suivre des études. Ce qui ne pourrait que peser sur le développement du pays ! La CGT a raison d'affirmer que l'affaire des retraites n'est pas une affaire terminée.

### L'UFC, la référence syndicale des cadres !

L'Union Fédérale des Cadres CGT s'est réunie les 2 et 3 février pour débattre de son activité et élire son nouveau bureau, l'occasion pour elle d'affirmer sa volonté de devenir le syndicat de référence pour les cadres.

On constate de fait une convergence des revendications et les cadres sont bien des salariés qui doivent être défendus au même titre que les autres.

*Mais être d'accord sur l'essentiel ne repose pas sur l'uniformité. Les cadres peuvent ressentir les choses de manière et à un rythme différents des autres catégories de personnel. L'essentiel est qu'ils puissent en discuter entre eux, décider de leur attitude en fonction de la conception qu'ils se font de leur rôle. C'est pourquoi l'UFC sera toujours le lieu privilégié pour accueillir discussions et débats.*

## International

### L'eldorado allemand

Le Président de la République multiplie les comparaisons avec l'Allemagne. Mais comparaison n'est pas raison !

Le coût du travail est tout à fait comparable en France et en Allemagne, la productivité par heure de travail étant supérieure de 10% en France.

Mais le gouvernement allemand s'est effectivement efforcé ces dernières années de faire baisser les salaires. Huit salariés allemands sur dix ont perdu du salaire pendant qu'augmentait la flexibilité des horaires et la précarité de l'emploi. Le DGB, la confédération syndicale allemande, revendique l'instauration du salaire minimum qui n'existe pas dans un pays où 22% de ceux qui travaillent n'ont pas les moyens de vivre décemment. Qui oserait dans ces conditions parler d'un eldorado allemand ?

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Electricité : une indispensable remise à plat

Les tarifs de l'électricité devraient augmenter de plus de 30% d'ici 2016.

La contribution au Service Public, qui a déjà doublé, augmenterait de 220%.

La loi NOME, qui oblige EDF à vendre 1/4 de sa production nucléaire à ses concurrents, tire les prix de production vers le haut. Le gouvernement et la Communauté européenne souhaitent un alignement sur les prix du marché, soit 50% au-dessus des tarifs réglementés.

La CGT demande une révision du financement de l'aide aux énergies renouvelables, des tarifs fixés de manière transparente par une commission pluraliste, la réinternalisation des activités sous-traitées et pour les investissements la création d'un pôle financier public avec constitution de fonds dédiés.

## Luttes

### Faire grève... pour défendre la grève !

Suite à la loi sur le service minimum dans l'aérien, votée le 24 janvier à l'Assemblée, les salariés, hôtesses, aviateurs, bagagistes... ont largement fait grève (à 60% chez les commandants/copilotes), du lundi 6 au jeudi 9 février.

Examiné au Sénat le 15 février, ce texte oblige les compagnies à des prévisions de trafic à 24h. Surtout, il impose aux grévistes de se déclarer 48h à l'avance. Pratique, pour faire pression...

Le but du projet ? Etouffer dans l'œuf toute contestation du plan de rigueur du PDG d'Air France qui a décidé de dénoncer tous les accords d'entreprises avec à la clé, gel des salaires et des embauches, casse sociale, délocalisation (maintenance des moyens-courriers), voire licenciements secs... après les élections. La CGT première organisation syndicale ne laissera pas faire.

### Mobilisation chez Dassault pour les salaires et l'emploi

La possibilité de signature d'un contrat de vente de l'avion Rafale à l'Inde a certes mis un peu de baume au cœur des syndicats de l'avionneur, mais elle n'a pas éteint les revendications. Dans la négociation annuelle obligatoire, CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC et FO demandent à la direction de revoir ses propositions salariales et le quasi-gel des embauches depuis deux ans.

Les syndicats appellent les salariés à la mobilisation régulièrement depuis le 30 novembre avec des arrêts de travail répartis sur plusieurs jours.

La direction propose 1% d'augmentation générale pour les non-cadres, une augmentation individuelle pour les non-cadres de 1,3% et de 2,5% pour les cadres.

## Égalité

### L'acharnement

Le 3 février la Cour d'appel d'Amiens a condamné, à 1200 € d'amende, Xavier MATHIEU, militant CGT Continental pour son refus de se soumettre à des prélèvements ADN.

En 1ère instance, en 2010, le tribunal de Compiègne l'avait relaxé, le parquet a fait appel.

Le fichier automatisé des empreintes génétiques a été créé en 1998 pour recenser les condamnés pour crimes sexuels. Son périmètre a été étendu en 2001, 2003 et 2010.

La CGT continuera d'agir contre la criminalisation de l'action collective et la défense des droits fondamentaux des salariés.

L'action syndicale est légale et légitime.

La CGT réitère son exigence d'abrogation immédiate du fichage des syndicalistes.